

**3<sup>ème</sup> séminaire fédéral des directrices générales et des directeurs généraux**

sur le thème :

**« Le pouvoir d’agir : quelles innovations organisationnelles et managériales pour le développer et le soutenir ? »**

La Fédération Paralytic Cérébrale France organise, du lundi 23 au mercredi 25 juin prochains, son 3<sup>ème</sup> séminaire fédéral des directrices générales et des directeurs généraux à Anglet (64) sur le thème de : « *Le pouvoir d’agir : quelles innovations organisationnelles et managériales pour le développer et le soutenir ?* ». Le choix de ce thème s’inspire directement de l’appel à projets innovants remporté, en 2023, par ENVOLUDIA, adhérent de la Fédération Paralytic Cérébrale France, auprès de la Caisse Nationale de Solidarité pour l’Autonomie (CNSA) et sur ses premiers retours d’expérience. Le développement du « pouvoir d’agir » dans les Etablissements et Services Médico-Sociaux (ESMS) est une des priorités de la Fédération Paralytic Cérébrale France et de son réseau.

Après l’organisation de deux premiers séminaires fédéraux des directrices générales et des directeurs généraux en 2023 et 2024 sur les thèmes de : « *Management 4.0 - Adapter sa posture aux défis actuels - Habiletés tactiques et stratégiques* » et « *Acteur de l’Economie Sociale et Solidaire : structurer et adapter sa démarche de responsabilité sociétale des organisations* », la Fédération Paralytic Cérébrale France a souhaité dédier le 3<sup>ème</sup> séminaire fédéral des directrices générales et des directeurs généraux sur le thème de : « *Le pouvoir d’agir : quelles innovations organisationnelles et managériales pour le développer et le soutenir ?* ».

**S’inspirer des retours d’expérience de l’appel à projets innovants remporté, en 2023, par ENVOLUDIA**

ENVOLUDIA, adhérent de la Fédération Paralytic Cérébrale France, a remporté, en 2023, un appel à projets innovants auprès de la Caisse Nationale de Solidarité pour l’Autonomie (CNSA). Le projet « *pouvoir d’agir et innovations organisationnelles* » vise à transformer durablement l’accompagnement quotidien des personnes accompagnées dans les établissements pour adultes de l’association en favorisant leur parole et à la prise en compte de leurs choix de vie.

*« L’expérimentation s’est notamment traduite par la constitution de groupes d’expérimentation locale composés de personnes accompagnées pour leur permettre d’exprimer leurs souhaits et insatisfactions dans leur accompagnement quotidien. Chaque demande donne lieu à un plan d’action de la direction de l’établissement pour la satisfaire, puis à son évaluation par la personne concernée. L’ensemble de ces plans d’actions entraînent des modifications de l’accompagnement, en recentrant l’action des professionnels sur les besoins exprimés par les personnes. L’ensemble de ce travail a débouché, dans un second temps, sur des innovations dans l’organisation des établissements avec la création de nouveaux métiers de l’accompagnement : facilitatrice / facilitateur en établissement et de*

coordinatrice / coordinateur de la vie quotidienne. » indique Michel MARCISSET, directeur général d'ENVOLUDIA.

### Faire progresser le réseau fédéral sur la base des premiers retours d'expérience d'ENVOLUDIA

Le réseau fédéral accompagne, chaque jour, près de 11 000 personnes avec une paralysie cérébrale ou un polyhandicap (enfants, adolescents et adultes) à travers 250 établissements et services médico-sociaux.

*« Les adhérents de la Fédération Paralysie Cérébrale France ont initié des réflexions approfondies, notamment dans leurs projets associatifs ou d'établissements, visant à développer le 'pouvoir d'agir' des personnes en situation de handicap. Il s'agit, à travers ce séminaire fédéral, de les accompagner dans leurs questionnements concrets et opérationnels en prenant appui sur les premiers retours d'expérience d'ENVOLUDIA notamment en termes d'innovations organisationnelles. »* précise Pierre-Yves LAVALLADE, délégué général de la Fédération Paralysie Cérébrale France.

La Fédération Paralysie Cérébrale France a vocation à représenter toutes les personnes avec une paralysie cérébrale ou avec un handicap à prédominance motrice.

La Fédération Paralysie Cérébrale France fédère différents types d'acteurs représentatifs de l'économie sociale et solidaire (associations, mutuelles, fondations, entreprises solidaires d'utilité sociale...), situés tant en métropole que dans les territoires ultra-marins, gestionnaires ou non-gestionnaires de dispositifs médico-sociaux, couvrant plus de la moitié des départements français.

Ces acteurs gèrent plus 400 M€ de budget de fonctionnement / investissement et emploient près de 6 200 collaborateurs (ETP).

Le réseau fédéral accompagne, chaque jour, près de 11 000 personnes (enfants, adolescents et adultes) à travers 250 établissements et services médico-sociaux et de nombreux habitats inclusifs. Il s'agit au total d'une « force militante » de quelques 30 000 personnes (proches-aidants et professionnels), mobilisée en soutien des personnes avec paralysie cérébrale.

Membre du comité exécutif de Collectif handicaps, du conseil de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) et du Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées (CNCPH), la Fédération Paralysie Cérébrale France est un acteur national de premier plan ayant pour mission de participer à la définition et à la mise en œuvre des politiques publiques liées au handicap à toutes les étapes de la vie : petite enfance, scolarisation, formation professionnelle, emploi, habitat, prévention et offre de soins, offre médico-sociale, soutien à la recherche, participation des personnes... C'est dans ce cadre que celle-ci a développé une Académie des experts d'usages.

[www.paralysiecerebralefrance.fr](http://www.paralysiecerebralefrance.fr)

**Contact presse** : Agence ETYCOM - Aelya NOIRET - [a.noiret@etycom.fr](mailto:a.noiret@etycom.fr) - 06 52 03 13 47